



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 25 octobre 2022

Pour parvenir à une gestion durable et partagée de l'eau Premières Assises départementales de l'eau

L'épisode de sécheresse estivale que nous venons de connaître a provoqué des tensions inédites sur la disponibilité en eau dans notre département. Les mesures de restrictions qui ont été mises en œuvre ont permis de limiter ses conséquences sur l'ensemble des usagers, mais elles ont également mis en évidence des fragilités dans la gestion collective de la ressource en eau.

Pour partager le retour d'expérience de l'été 2022 et identifier les enjeux et perspectives d'une gestion de l'eau encore plus performante dans les Alpes-de-Haute-Provence, Marc CHAPPUIS, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, et Eliane BARREILLE, présidente du Conseil départemental, ont convié, ce mardi 25 octobre, aux premières Assises départementales de l'eau, organisées conjointement par l'État et le conseil départemental, l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire.

A travers des tables rondes et des ateliers thématiques sur « *la gouvernance, le tourisme et la communication* », « *l'eau potable* » et « *l'agriculture* », l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence, le Conseil départemental, les élus locaux et tous les acteurs socio-professionnels du territoire **ont souhaité avancer de manière ambitieuse, pragmatique et opérationnelle sur ces défis.**

Marc CHAPPUIS rappelle que « *l'eau est depuis au moins un siècle l'une des clés principales des Alpes-de-Haute-Provence et de sa prospérité. Mais l'année 2022 a mis en lumière notre grande vulnérabilité collective sur la disponibilité en eau. Nous avons souhaité réunir l'ensemble des acteurs parce que ce n'est que par le dialogue que nous parviendrons à construire une gestion durable de la ressource en eau.* ».

« *Ce sont des sujets qui méritent une attention particulière* », a déclaré Eliane BARREILLE. « *Il y aura bien entendu une continuité, car nous avons décidé de faire des actes de ces Assises. Nous graverons dans le marbre ce qui s'est dit aujourd'hui pour en tirer des conclusions, qui elles-mêmes aboutiront à des dispositifs d'intervention. Au travers du véritable engouement de l'ensemble des collectivités et des acteurs de l'eau, il apparaît une nécessité tant de pérennité que de continuité.* »

L'ensemble des acteurs se sont ainsi accordés sur plusieurs constats, notamment la nécessité de gérer différemment la ressource en eau, devenue rare dans le département. Plusieurs propositions ont émergé de cette journée comme l'amélioration du système d'alerte et d'anticipation dans des situations de précipitations insuffisantes ou encore l'association de tous les professionnels susceptibles d'être impactés par cette situation, en amont des décisions prises pour la gestion et la réduction des usages de l'eau.

L'État et le Conseil départemental ont à cette occasion réaffirmé **leur volonté d'accompagner les acteurs du territoire dans cette transition vers une gouvernance et des pratiques moins consommatrices d'eau.**

**Service de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture
8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex